

La Chambre EN ACTIONS

Pour la réussite de la Ferme Loiret



AGRICULTEURS EN 2018

Après deux années exécrables pour l'agriculture, nous devons espérer mieux pour 2018 ; Même si pour l'instant, les indicateurs semblent ne pas s'orienter ainsi. Beaucoup d'entre nous éprouvons des difficultés économiques et une grande lassitude voire une exaspération face aux attaques de toute part.

Il nous faudra sans doute changer de modèle agricole et l'adapter à la nouvelle donne mondiale. La politique de l'autruche menée par les dirigeants de notre pays est suicidaire. Comment imposer toujours plus de normes, de réglementations à nos producteurs tout en signant des accords commerciaux avec des pays ne respectant aucune de ces contraintes ?

Néanmoins, la chambre d'agriculture a la volonté de vous apporter des solutions face aux multiples enjeux.

Les solutions

A la chambre d'agriculture du Loiret, nous nous sommes structurés pour accompagner l'évolution de nos métiers et vous aider à réussir sur le plan économique. Les oppositions des modes de production, les divisions syndicales, conduisent à l'impasse. Nous avons besoin de toutes les compétences et de toutes les énergies. C'est le gage de la réussite.

Les solutions pour dégager un revenu de nos entreprises existent.

Elles sont **techniques** : des fondamentaux de l'agronomie jusqu'à l'utilisation de matériel numérique (drone, GPS, modulation parcellaire...).

Elles sont **économiques** : maîtrise des charges, anticipation et gestion des risques, appui à l'investissement.

Elles sont **commerciales** : connaissance des marchés agricoles, développement de nouvelles filières, innovation dans les modes de commercialisation.

Elles sont **humaines** : la formation, l'organisation du travail, la relation entre associés et salariés.

Toutes les équipes de la Chambre sont à vos côtés plus que jamais pour vous conseiller, réfléchir, dynamiser vos entreprises. **Une nouvelle agriculture est à construire, faisons-le ensemble.**

En attendant la réussite de ce challenge difficile mais motivant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année afin de souffler un peu en famille ou avec vos amis. Bonne et heureuse année 2018.

Michel Masson

Président de la chambre d'agriculture du Loiret

9 GDA, 1 200 agriculteurs adhérents !

150 nouveaux adhérents ont rejoint les Groupements de Développement Agricole en 2017. Cette croissance s'appuie sur une palette de services : 12 experts grandes cultures interviennent auprès des adhérents ; des messages techniques sont adressés chaque semaine, un guide technique « l'indispensable » est édité chaque année. Les tours de plaine permettent d'aborder les sujets suivants : sol, désherbage, fongicides, bio, betteraves, drones, irrigation, etc.



› Les experts du service agro à la plateforme de juin 2017

Des groupes de progrès

Afin de répondre aux questions spécifiques des adhérents, des groupes de partage inter-GDA se sont constitués.

Le groupe **agriculture de conservation** analyse les caractéristiques de la couverture végétale et du travail du sol.

Le groupe **fourrage** contribue à proposer aux éleveurs des solutions sur l'alimentation.

Le groupe **agriculture de précision** étudie les bénéfices de l'usage du numérique en agriculture et du matériel connecté pour moduler l'apport d'intrants.

Les projets 2018

› Maintien de la prise en charge par la chambre d'agriculture de la cotisation pour toute nouvelle adhésion.

› Création de groupes « analyse de marge brute » et « coût de production ».

› Diagnostic technico-économique pour optimiser sa conduite des cultures et trouver des pistes de diversification.

Une plate-forme d'essais est d'ores et déjà programmée le 1er juin 2018 à Châtillon-Coligny.

Contact : Sébastien Baron - Tél. 02 38 71 90 55



Réalisez vos **reliquats azotés en sortie d'hiver à partir du 10 janvier 2018.**

Contact : Le laboratoire - 02 38 71 90 64

La méthanisation repart de l'avant

La filière Méthanisation connaît une vraie relance en Région Centre-Val de Loire et les projets portés par les agriculteurs y participent activement. Depuis 2014, la région compte 17 unités de méthanisation en fonctionnement, dont 4 dans le Loiret. La baisse des subventions, des prix et une réglementation difficile avaient interrompu le mouvement, mais le contexte a évolué positivement en 2017 et dix unités sont actuellement en construction dans la Région, dont une dans le Loiret. Plusieurs autres projets sont également en ordre de marche.

Pourquoi ce nouvel engouement ?

Les subventions n'ont pas évolué, mais des tarifications de rachat plus favorables sont apparues, et certaines contraintes sur l'utilisation des cultures «intermédiaires» (CIVE) ont été assouplies, confortant les agriculteurs sur la question des compléments d'approvisionnement pour leurs unités.

La filière Méthanisation en Région Centre en novembre 2017

Nombre d'unités	R. Centre	Loiret
En fonctionnement	17	4
En construction	10	1
En projet bien avancé	12	2
En réflexion	43	6



En France, plus de 300 unités de méthanisation agricoles sont actuellement en service. Les retours d'expériences sur les procédés dits «infiniment mélangés» sont rassurants, aussi bien techniquement que financièrement. La chambre d'agriculture accompagne ces projets : études de gisements, valorisation énergétique, recherche de subventions et de constructeurs, organisation de visites d'unités, valorisation des digestats...

Contact : L. Lejars - 02 38 71 90 12

Production ovine : des atouts et du potentiel



Tous les signaux sont au vert pour la production ovine grâce à un marché porteur qui permet une bonne rentabilité des élevages ! La complémentarité et la résilience des systèmes polyculture-élevage restent un atout fort dans le contexte actuel, qui affecte de nombreuses productions et peuvent intéresser de nouveaux porteurs de projets.

La proximité de l'abattoir de Migennes, dans l'Yonne, constitue également un vrai atout pour le Loiret !

Cet outil performant est en mesure d'absorber une hausse importante des abattages, avec un projet de développement commercial assurant les débouchés, notamment en filière qualité.

Côté économique, la marge dégagée par une brebis se situe entre 80 et 100 € par an. Ainsi, pour un atelier complémentaire de 300 brebis, associé à une surface fourragère de 25 à 30 ha, la marge annuelle par hectare se situe entre 800 et 1200 €/ha, selon la technicité et la bonne adéquation avec la demande du marché. La main d'œuvre nécessaire est d'un tiers de temps, avec une très bonne complémentarité des activités lorsque la majeure partie des agnelages est réalisée en hiver. Alyse et la chambre d'agriculture du Loiret sont prêts à vous accompagner dans votre démarche en s'adaptant à votre demande pour des projets clés en main.

Contact : Murielle Delahaye - 02 38 67 01 06



Loiret Écoute Active : un temps pour faire le point

L'hiver est parfois l'occasion de prendre du recul et de réfléchir à son système de production. Vous vous posez des questions, avez des projets plus ou moins avancés ou recherchez des moyens pour améliorer votre système ?

Un conseiller de la Chambre peut se déplacer sur votre exploitation pour en discuter, vous aider à structurer votre projet ou envisager des pistes de développement. Il vous orientera vers des personnes ressources pour vous aider à avancer via des formations, un accompagnement ou des échanges avec des experts.

Ce rendez-vous, pris en charge par la chambre d'agriculture et le Conseil Départemental du Loiret est sans frais pour l'exploitant.

Contact :

Elise Pereira-Girard - 02 38 71 95 77

300 entretiens LEA effectués en 2017

558 depuis 2015

UNE QUESTION ? Tél. 02 38 71 90 10 / accueil@loiret.chambagri.fr

Plus d'informations sur www.loiret.chambagri.fr